

Plus productive que la prairie permanente, la prairie temporaire trouve tout son sens dans l'exploitation ovine / caprine. Allier la qualité à la quantité sera un objectif à viser ; c'est pourquoi la prairie temporaire s'envisagera souvent en association graminées – légumineuses.



La prairie temporaire s'inscrit dans une rotation et sera mise en place pour une durée minimale de 1 an et maximale de 5 ans. Les espèces qui la composent sont peu pérennes mais très productives. Classiquement, une association graminées – légumineuses pourra être envisagée pour la composition de cette prairie temporaire.

Les 3 légumineuses les plus utilisées dans les associations fourragères sont le trèfle blanc, le trèfle violet et la luzerne. La production de protéines prairiales variera selon le stade et la composition de la flore. Le taux optimal de légumineuses dans une association sera de 20 à 30 % au printemps et de 40 à 50 % en été – début automne.

### Intérêts de l'association prairiale

Les deux intérêts majeurs des légumineuses dans

les associations fourragères sont la fourniture d'azote à la culture ainsi que la fourniture de protéines aux animaux.

Dans son rôle de fournisseur d'azote, la légumineuse en association apportera, en fonction de l'espèce utilisée, de 100 à 300 kg N/ha pour le trèfle blanc, de 200 à 350 kg N/ha pour le trèfle violet, de 200 à 350 kg N/ha pour la luzerne. En Haute Belgique, on estime que chaque % de recouvrement en trèfle blanc correspond à environ 2 kg d'azote fixés par ha. Cet azote sera apporté par la décomposition des racines qui contiennent des nodosités riches en protéines. La libération de l'azote sera donc progressive sur 3 années (avec un apport maximal du reliquat d'azote pour la culture suivante). Cet apport d'azote permet d'importantes économies en engrais azotés (de 150 à 250 kg N/ha) et donc, corollairement, une réduction des coûts de production.

Parmi les autres intérêts d'une association prairiale graminée – légumineuse, on citera :

### TERMINOLOGIE

- **Culture pure** : une seule espèce et une seule variété (graminée ou légumineuse) ;
- **Association** : une espèce de légumineuse (une ou plusieurs variétés) associée à une espèce de graminée (une ou plusieurs variétés) ;
- **Mélange simple** : une à deux espèces de légumineuses (une ou plusieurs variétés) mélangées à deux à quatre espèces de graminées (une ou plusieurs variétés) ;
- **Mélange complexe** : plus de deux espèces de légumineuses (une ou plusieurs variétés) mélangées à plus de quatre espèces de graminées (une ou plusieurs variétés).

- **Un potentiel de production élevé** sans fertilisation azotée (8,2 tonnes MS/ha pour du ray-grass anglais sans apport d'azote vs. 26,4 tonnes MS/ha pour du ray-grass anglais avec un apport d'azote de 300 kg N/ha vs. 27,5 tonnes MS/ha pour une association ray-grass anglais / trèfle violet sans apport d'azote) ;
- **Une production mieux répartie** tout au long de la saison grâce à un

démarrage plus tardif et à une production estivale plus importante (**figure 1**) ;

- Une production en période de sécheresse estivale ;
- Un impact positif sur la structure du sol : grâce à son système racinaire très développé et avec un pivot très profond, la légumineuse favorise l'alimentation en eau et la structure du sol en profondeur. Elle favorise également la portance du sol et sa vie biologique. C'est encore un apport d'humus par décomposition ;
- Un fourrage plus riche en minéraux et protéines (**figure 2**) ;
- Un fourrage plus digestible et de meilleure appétence.

Du côté des inconvénients de cette association, on notera en premier lieu un contrôle des adventices nuisibles plus délicat. Aussi, la proportion de légumineuses dans l'association est difficile à gérer car elle évolue avec le temps et le climat. Les

pertes au fanage peuvent également être plus importantes (pertes des feuilles des légumineuses).

### La prairie temporaire en mélange complexe : exemple des mélanges « SENCIER »

La conduite de la prairie en association graminée légumineuse peut s'envisager soit en mélange simple soit en mélange complexe.

Cette seconde vision est celle qui fut suivie par Michel Sencier, un agronome français renommé qui a fortement contribué au développement de l'agriculture biologique en Belgique. Michel Sencier a en effet développé des méthodes agronomiques performantes sans utilisation de produits chimiques de synthèse. Sa méthode dépasse la seule problématique du mélange prairial et repose sur trois lois agronomiques fondamentales: le climat, auquel il faut s'adapter, le travail en fonction de la nature du sol et enfin la maîtrise des phénomènes du milieu naturel, via la rotation des cultures. L'alimentation des bêtes se base sur des prairies temporaires de bonne qualité, qui sont soit pâturées, soit récoltées.

Les prairies temporaires développées par Michel Sencier sont composées de mélanges complexes de 10 à 12 espèces ou variétés. Ils respectent une proportion de 50% de graminées et 50% de légumineuses. Le type de couvert change au fil des saisons, en fonction du type de terrain et de cheptel. Ces mélanges permettent d'obtenir des prairies diversifiées et équilibrées, l'objectif étant d'**atteindre la qualité de la prairie permanente avec la productivité de la prairie temporaire.**

Ces mélanges prairiaux sont commercialisés sous les appellations « mélange Sencier n°1 » à « mélange Sencier n°4 ». Les mélanges Sencier n°1 et n°2 sont destinés à des prairies temporaires de courte durée alors que les mélanges n°3 et n°4 sont destinés à des prairies temporaires de plus longue durée (4 ou 5 années). Le mélange n°3 est adapté à un système basé exclusivement sur la fauche alors que le n°4 est prévu pour un système mixte fauche et pâturage.

De l'œil des scientifiques, ces mélanges prairiaux complexes présentent les mêmes avantages que ceux du mélange simple, auxquels s'ajoutent également un intérêt pour la biodi-

FIGURE 1 – RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE LA PRAIRIE TEMPORAIRE AU COURS DE L'ANNÉE

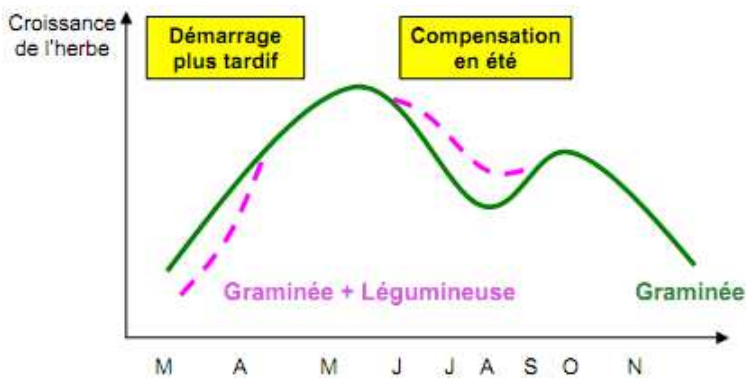
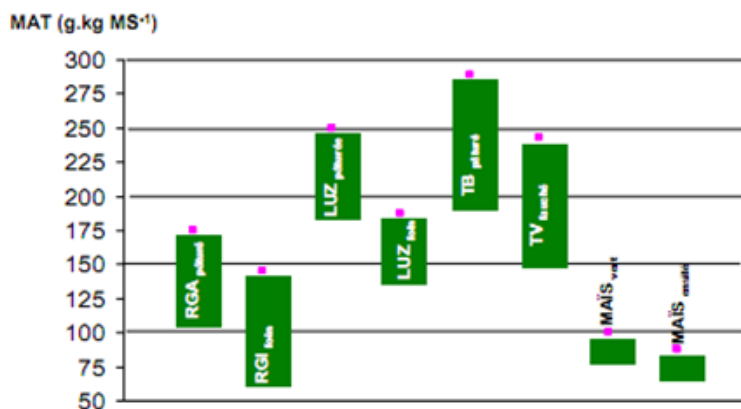


FIGURE 2 – TENEUR EN MATIÈRES AZOTÉES (MAT) DE DIFFÉRENTS ALIMENTS



RGA : ray-grass anglais ; RGI : ray-grass italien ; LUZ : luzerne ; TB : trèfle blanc ; TV : trèfle violet.

versité et la souplesse d'exploitation liée à la complémentarité entre les périodes de production existant au niveau des différentes espèces. Certains scientifiques mettent également en

évidence la supériorité des mélanges complexes en terme de productivité, suite à une meilleure occupation et exploitation des ressources, en comparaison à un mélange simple.

Le mélange complexe a également d'autres limites que le mélange simple. Il est fréquent de ne pas voir toutes les espèces semées se développer (compétition trop forte, conditions pédo-climatiques

### Culture pure ou mélange prairial : avantages et inconvénients

	Culture pure	Association	Mélange simple	Mélange complexe
Désherbage	++	-	-	-
Réduction de la fertilisation	-	+	+	+
Régularité de production	-	+	+	+
Prix	+	+	+	-
Impact sur la biodiversité	--	-	+	+

Avantage: +; Inconvénient: -; Avantage important: ++; Inconvénient important: --

non adaptées, incompatibilité avec le mode d'exploitation) ou alors elles disparaissent après une ou deux années d'exploitation, laissant place à des vides pouvant être co-

lonisés par les adventices. Finalement, bien que les quantités semées soient moindres, le prix des semences, et donc des mélanges, est souvent supérieur à un mélange simple semé à dose normal.

De façon générale, l'asbl Fourrages Mieux recommande davantage les mélanges prairiaux simples que les mélanges complexes.

### Sources

[http://www.fourragesmieux.be/Documents\\_telechargeables/melangepursassos.pdf](http://www.fourragesmieux.be/Documents_telechargeables/melangepursassos.pdf)

[http://www.fourragesmieux.be/Documents\\_telechargeables/Conf\\_michamps\\_03\\_07\\_09.pdf](http://www.fourragesmieux.be/Documents_telechargeables/Conf_michamps_03_07_09.pdf)

### BESOIN D'ÊTRE GUIDÉ DANS LE CHOIX DE VOS MÉLANGES PRAIRIAUX ?

L'asbl Fourrages Mieux a pour objet d'aider les agriculteurs wallons dans la gestion de leurs prairies.

Parmi ses actions, l'asbl coordonne les essais de recommandation variétale en Région wallonne entre les différents partenaires scientifiques ou vulgarisateurs. Ce travail permet de publier, chaque année, une liste des meilleures variétés à implanter en prairie.

Elle organise également différentes actions de vulgarisation.

Son site internet <http://www.fourragesmieux.be/> est riche en enseignements !

**VOTRE COOPÉRATIVE WALLONNE D'ALIMENTS COMPOSÉS**



**LES ATOUTS GAGNANTS DE SCAR**

**SCAR FABRIQUE DES ALIMENTS CONVENTIONNELS ET BIOLOGIQUES POUR VOS OVINS**

**RUE DES MARTYRS 23 - 4650 HERVE  
TÉL.: 087 67 89 99 - WWW.SCAR.BE**